

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DES HERBIERS

1 Sentier des Alivettes

Distance : 15.1 km

Départ :
Parking des écoles - 85500 Beaurepaire

Niveau de difficulté :

Randonnée

+ d'infos



4h00



2h00



non



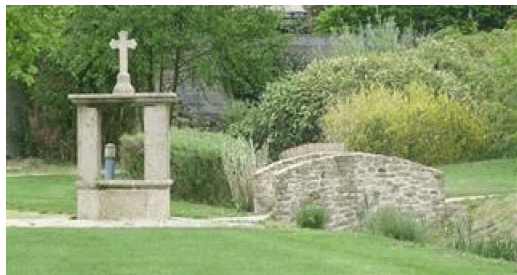
non



non



1 Sentier des Alivettes



1

Le Puits

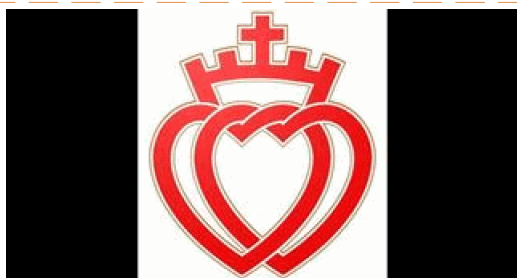
En remontant vers l'école, vous trouverez sur votre droite un puits. Autrefois situé dans le jardin du presbytère, ce puits est en granit : 4 piliers carrés supportent une plate-forme moulurée d'une croix. A la fin du XIXème siècle, une pompe en fer forgé a remplacé le treuil.

Etape suivante :

Remonter le chemin le long de l'école pour déboucher face au cimetière. Prendre à gauche puis à droite avant le calvaire.

Coordonnées :

85500 - - -



2

le coeur Vendéen

A l'origine, ce coeur n'était pas Vendéen mais Poitevin ; La Vendée n'existant que depuis 1790. Ce symbole se retrouvait sur un bijou que portaient les hommes pour épingler leur col : la guimbarde. Sa forme de coeur avait avant tout une symbolique amoureuse, la couronne représentant le mariage. Plus tard, cet accessoire devient une référence au Sacré-cœur de Jésus et il est pris comme emblème par les combattants vendéens et chouans devenant ainsi un signe de reconnaissance. Ce n'est qu'après l'insurrection suscitée par la duchesse de Berry en 1832 que se répand le bijou en double coeur. Un coeur pour dieu (représenté par la croix) et l'autre pour le roi (symbolisé par la couronne) Depuis le 20 octobre 1943, la Vendée arbore sur son blason un double coeur surmonté d'une couronne et d'une croix. La devise étant : ' *Utrique fidelis* ', ' l'un à l'autre fidèle '

Etape suivante :

Traverser la route et au village "la grande brosse" prendre à droite à l'intersection.



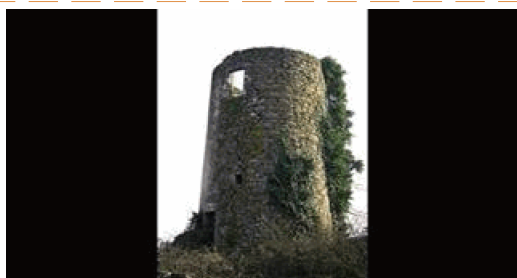
3

Le Crachat de coucou

Vous avez certainement déjà vu dans la végétation des traces de ce qui ressemble fortement à un crachat. Cette substance n'est ni le résultat d'une incivilité, ni produite par un oiseau (coucou) mais par un petit insecte proche des cigales, la cicadelle. Tout comme les adultes, les larves se nourrissent de la sève des végétaux et vivent dans un amas spumeux communément appelé 'crachat de coucou'. Cet amas protège ce petit insecte de la déshydratation, des prédateurs et lui assure une bonne régulation thermique.

Etape suivante :

Au Chiron, prendre à gauche à l'intersection, puis encore à gauche au carrefour et enfin à droite.



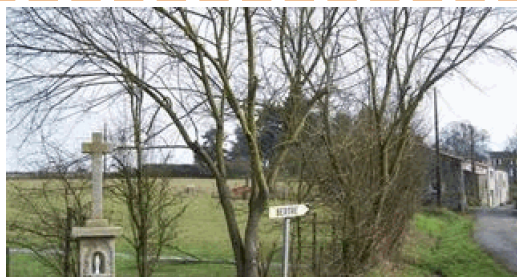
4

Les Ardillers

Sur les cinq moulins présents autrefois, il ne reste que celui-ci. Si il n'a plus son toit, c'est que celui-ci a été déplacé au Mont des Alouettes, sur le moulin en fonctionnement (qui ne l'était pas encore à l'époque). L'histoire ne s'arrête pas là! En 1988, pour les besoins du tournage du film "Vent de Galerne" le toit fut transporté dans ce qui deviendra le Grand Parc du Puy du Fou. La commune des Herbiers profita de cette occasion pour restaurer entièrement le moulin des Alouettes.

Etape suivante :

Prendre la direction des Ardillers et avant le village, tourner à gauche puis à droite avant l'ancien moulin. Au croisement, prendre le chemin sur la gauche.



5

Bertré

L'abbé Jacques Imbert, prêtre réfractaire exerçant à La Ronde en Gâtine, se réfugiât pendant la Terreur dans ce hameau. Il poursuivait clandestinement son office à Beaurepaire. L'un de ses registres rapporte un massacre perpétré par les républicains à la Jumaubretière où 8 personnes trouvèrent la mort ; le plus jeune, Mathurin, ayant 4 ans.

Etape suivante :

Descendre la route sur la droite et passer le pont à gauche pour rejoindre quelques vignes.



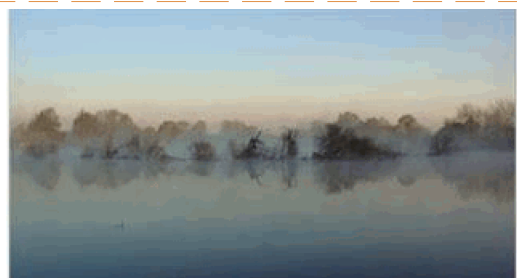
6

Bille de bois

Peut être avez-vous remarqué de petites billes de bois sur les chênes. Ces petites boules naissent de la pique d'un insecte : les Cynips. Ces insectes pondent à l'intérieure de la plante et en se développant, la larve entraîne une modification cellulaire du tissu végétal pour former une boule.

Etape suivante :

Traverser la route et prendre le chemin sur la gauche puis la 2eme à droite.



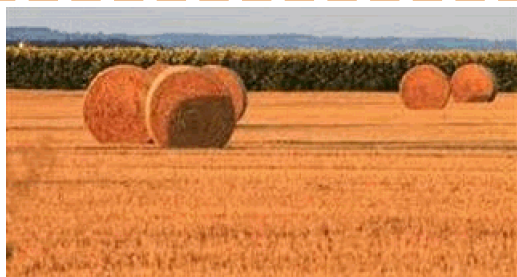
7

L'étang de la Malonne

Cet étang dédié à la pêche fait environ 6 hectares, la profondeur moyenne est de 2 mètres, bordé d'arbres de joncs et de fougères il est entouré par des champs ce qui procure un calme bienfaiteur. Carpes miroirs, carpes communes, esturgeons et amours blancs sont les poissons que les amateurs de pêche pourront attrapés.

Etape suivante :

Au bout du chemin, prendre à droite. Traverser la route et à la prochaine intersection, prendre à droite pour passer au dessus de l'autoroute.



8

La Souchaie

Vous l'aurez peut être remarqué, beaucoup de noms de famille se terminent en ' -eau ' en Vendée. C'est un suffixe affectueux souvent utilisé pour désigner le fils de quelqu'un : Martineau de Martin, Piveteau pour le piver, Rousseau pour les rouquins, Jeanneau pour Jean,... On trouve aussi beaucoup de Gaboriau et Gaborit pour Gabriel ou pour ' gab ', du vieux français signifiant plaisanterie. On trouve aussi beaucoup de Soulard, venant du latin Satullus, évoquant celui qui à bien mangé et bien bu mais qui n'est pas forcément un ivrogne.

Etape suivante :

Après l'autoroute, prendre à droite puis à gauche et encore à gauche. Juste avant la route, prendre le petit pont de bois et continuer tout droit pour entrer dans la ville.

1 Sentier des Alivettes



9

Les Alivettes

L'alivette ou l'olivette est un passage managé entre deux pierres dressées permettant de franchir une haie. Vous pouvez voir ces pierres à l'entrée de l'allée de l'Alivette.

Etape suivante :

Prendre à droite et longer la arborée puis prendre à gauche au chemin de la Coussaie. Pendre encore à gauche pour rejoindre l'étang.



10

Beaurepaire

Beaurepaire vient du latin *pulchrum repairum*, qui signifie "belle retraite". La commune se développe autour d'une maison de chasse, le Grand-Logis, construite au XIIe siècle par les vicomtes de Thouars, au bord de deux immenses étangs. Gilles de Rais, le Barbe-Bleue de la légende, devient seigneur de Beaurepaire en épousant l'une des filles du dernier vicomte de Thouars. Au XVIe siècle, les Girard, nouveaux seigneurs de Beaurepaire, construisent leur château.

Etape suivante :

Longer l'étang sur la droite et continuer tout droit pour emprunter la rue de l'espérance se trouvant à gauche. Après le virage, prendre à gauche et regagner le point de départ.

Retrouvez votre circuit sur l'application France Touristic



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DES HERBIERS



Disponible sur
iPhone et Android

